



Montréal, le 11 mai 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel
Dossier de la Régie : R-4000-2017

La Régie souhaite informer les participants du déroulement de la rencontre préparatoire du **jeudi 18 mai 2017 à 9 h 00** dans ses locaux.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

- a. éléments de preuve à compléter pour l'examen du dossier ;
- b. question relative à la juridiction de Transition énergétique Québec ;
- c. modalités de traitement du dossier et échéancier

En ce qui a trait aux éléments de preuve à compléter au point a) de l'ordre du jour, la Régie précise déjà certains thèmes :

- ventilation des divers coûts et revenus (tableau 7);
- admissibilité de la clientèle des redistributeurs au programme;
- modifications possibles des modalités en cours de programme;
- popularité du programme et dépassement budgétaire;
- calcul de l'aide financière;
- appariement vocation du tableau 1 et des tarifs associés;
- uniformité de l'aide financière *versus* les divers tarifs, paliers tarifaires et profils de consommation;
- impact de l'obligation minimale annuelle sur les conditions de service d'électricité;
- adhésion par la clientèle aux options de gestion de la pointe;
- tests économiques;
- analyses financières.

Les intervenants pourront présenter des thèmes qui, selon eux, auraient besoin d'être également clarifiés.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate

Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.